

Chariot de travail (Vhc. spécial) +)	Marque C L A A S	Protector moteur Perkins 236UC	Fiche d'homologation n° CH 5160 07
---	---------------------	-----------------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "Protector" de chaque côté sur capot arrière et sur plaquette du constructeur, à l'avant à droite sous plateforme
 "57" devant du No de châssis
 A partir du No de châssis : 57 000 101

Numéro du châssis frappé à l'avant, à droite, sous plateforme et sur plaquette du constructeur
 Signe d'identification du moteur frappé "236UC" sur le bloc-moteur à côté de la dynamo
 Constructeur CLAAS frères, Harsewinkel (D) Importateur *) A. Löhner, Amriswil

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. roues AV
 Direction ORBITROL hydrostat. Assistance hydraulique
 Frein de service méc., à exp.int., s. arbres de transm., 2 péd. avec
 Frein auxiliaire méc., à câble, mâchoires [verrou., s. roues AV
 Frein stationn^t. intér. et extér., s. arbre intermédiaire
 Transmission variateur comb. av. boîte méc. Nombre vit. 3
 Blocage differ. _____ Vitesse max. 19,5 km/h (2200 t/m)

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque PERKINS Carbur. D
 Type 236 UC
 Position centre Nombre cyl. 4
 Alésage 98,4 Course 127
 Cylindr. 3860 cm³ CV-impôt 19,67
 CV-puiss. 72 (DIN) à 2200 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 83 dB (A) à 2200 t/m
 Amortissement bruit 1 pot
460 x Ø 132

CARROSSERIE Forme moissonneuse-batteuse Nombre portes _____
 Toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 1 ; AV 1 ; milieu _____ ; AR _____ ; Places debout _____

DIMENSIONS

	Voie	AV <u>2200</u>	AR <u>1355</u>
	Diam. braquage	G <u>10,5</u>	DR <u>10,5</u>
Empattement	<u>3200</u>	/ / / /	
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>8140</u>	_____	
Largeur	<u>3420</u>	_____	
Hauteur	<u>3850 (filtre à air)</u>	_____	
Porte à faux	AV <u>3000</u>	_____	
	AR <u>1940</u>	_____	
	lat. _____	_____	

POIDS

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>4050</u>	_____	<u>1380</u>	<u>5430</u>
Charge utile	_____	_____	_____	_____
Poids total	_____	_____	_____	<u>5430</u>
Garantie fabr.	<u>4700</u>	_____	<u>3000</u>	<u>5850</u>
Dimens. pneus	<u>18.4/15-26 6</u>	<u>PR 11.5-15 6</u>	<u>PR</u>	_____
Charge p. essieu	<u>4530 (1,4)</u>	<u>1500</u>	_____	_____
de l'ensemble				
Poids maxi remorquable	_____			_____ kg

Distance depuis le volant vers l'avant = 2640

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v

Feux de route 2/HELLA K 11103 Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/ Bilux Feux de position 2/ séparés

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/ électrique (1-ton) Niv. sonore 92 dB/A

Essuie-glace - Lave-glace -

Feux arrières 2/ séparés Catadioptrés AV=2/bl. Ø 83

Feux stop - AR= 2/ rouge Ø 70

Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/ de chaque côté Indic. vitesse -

Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin

AV orange latér. - AR orange

Feu tournant orange Lampes de travail av. témoin

1 câble d'arrêt 290 x 150

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION +)

Genre Chariot de travail (Vhc.spéc.)

Marque & type CLAAS Protector
moteur Perkins 236 UC

Homologation n° CH 5160 07

Forme de la carr. Moissonneuse-batteuse

Couleur - (selon véhicule)

Places ass. : Total 1 (1 avant)

Poids à vide 5430 Carburant D
cv 19,67

Charge utile - Cylindrée 3850 cm³

Poids total 5430 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé : 57000130

- *) Importateurs : Allamand SA, Morges/VD; Landmaschinen AG, Bern-Bümpliz
Fried, Landmasch. AG, Koblenz AG; H.Meyer, Landmasch., Marthalen/ZH
- §) Hauteur des feux AV admise pour raisons techniques. Catadioptrés AV montés à 80 cm
Balissage jaune/noir: AV sur 2 barres de protection, AR sur canal d'évacuation [du sol
de la paille, arrière sur témoin de largeur et à gauche à l'AR de la table de coupe.

A inscrire sur le permis de circulation, page 4 :

- les diviseurs int. et ext. et les doigts releveurs doivent être démontés.
- 3 barres de protection (2 avec marquage jaune/noir), inférieure av. 2 catadioptrés blanches
- la table de coupe doit être assurée avec 2 barres de sécurité.
- les échelles avant et arrières doivent être relevées et assurées.

+) Vhc. spécial : Largeur totale 3420 mm

Lieu et date de l'expertise

Lausanne, 18.4.69

La commission d'expertise